

## Oraux du Principalat 2022 : c'est parti



Cette année, les épreuves orales de l'examen professionnel du principalat commenceront par les candidats dont le nom de famille commence par la lettre N comme Napoléon, une blanche et innocente main l'ayant tirée au sort.

Les convocations seront adressées courant du mois de mai pour des entretiens avec le jury qui se dérouleront du 3 au 21 juin.

Les différents éléments sont regroupés sur le site DRH intraparis, notamment les arrêtés d'ouverture (BOVP du 21 01 2022), de composition du jury et l'arrêté portant application du RPP soit 58% des nomination par la voie de l'examen, et 42% par la voie du choix sur tableau d'avancement (BOVP du 03 04 2022), la liste nominative des candidats déclarés admissibles (BOVP du 26 04 2022).

Le <u>rapport du jury du principalat 2021</u> est également disponible. En 2020 en raison du confinement dû à l'épidémie de Covid, toutes les promotions au grade d'attaché principal avaient été prononcées au choix.

53 collègues sont admissibles pour 41 places, sachant que le jury dispose toujours de la possibilité de retenir un nombre inférieur de lauréats. Les postes non pourvus sont théoriquement reportés au profit des nominations au choix qui interviendront à l'automne.

1/1